

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 24 novembre 2025**

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 18.11.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix-huit novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER - Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Hervé DIEBOLD - Jean-Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Doria BOUDJI  
Monsieur Laurent GUILLO donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT  
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOU  
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 27 novembre 2025

Publié sur le site internet de la commune le 27 novembre 2025

Le Maire, Béatrice BULOU



## **17. Points d'information : délégations au maire**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 22

Conseillers  
absents : 5  
dont 5 avec procuration

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2122-23), le Conseil Municipal est informé des opérations et décisions réalisées par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 (délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal par délibération n°4 du 09/07/2020).

| Date de la décision | Objet de la décision                                                               | N° de la compétence (cf délib)                                |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 15/07/2025          | DP 67309 25V0053 Ravalement façade centre culturel                                 | 27° demandes d'autorisations d'urbanisme au nom de la commune |
| 25/07/2025          | DP 67309 25V0053 Ravalement façade club house Tennis                               | 27° demandes d'autorisations d'urbanisme au nom de la commune |
| 22/10/2025          | AT 67309 25V0013 - Villa Ravel- salle musiques actuelles                           | 27° demandes d'autorisations d'urbanisme au nom de la commune |
| 06/10/2025          | Marché 2025S15SSI - Espace sportif les FLORALIES remplacement alarme incendie - AE | 4° marchés publics                                            |

**NE DONNE PAS LIEU A VOTE**

Mundolsheim, le 27 novembre 2025

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI